

Le "Conteur" des dames : ce qu'on pensait jadis

Autor(en): **Monod, Adolphe**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **55 (1917)**

Heft 11

PDF erstellt am: **14.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-212931>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).
Administration (abonnements, changements d'adresse),
Imprimerie Ami FATIO & C^{ie}, Albert DUPUIS, succ.
GRAND-ST-JEAN, 26 — LAUSANNE
Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
"PUBLICITAS"
Société Anonyme Suisse de Publicité
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50 ;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du N° du 17 mars 1917 : La bouarna (M^{me} Louise Odin). — Le Conteur des dames (Adolphe Monod). — Autre écho d'outre-Jura (Charles Bouchu). — Cocasset et lou tétu (Mérine). — Kyrielles (A suivre). — Les chalets de la Rosélinaz (feuilleton) (Fin).

SERVICE GRATUIT

Les abonnés nouveaux à partir du 1^{er} avril prochain recevront GRATUITEMENT tous les numéros du mois de mars.

LA BOUARNA

La bouarna est cette vaste cheminée en forme de pyramide tronquée, à la partie supérieure de laquelle se trouve un contrevent ou couvercle qui fait bascule, et qu'on ouvre ou ferme à volonté au moyen d'une longue corde; une grosse pierre attachée au couvercle sert de contre-poids.

Autrefois, les maisons étaient presque toutes bâties sur le même plan : une chambre sur la rue, une sur le derrière et entre deux la cuisine, qui ne recevait de lumière que de la cheminée. En automne, tout l'intérieur de cette cheminée se garnissait de viande de porc, qui s'y fumait admirablement et devenait excellente. A l'étage supérieur se trouvait, attenante à la cheminée, une chambre appelée *chambre borgne*; on y conservait la viande quand elle était assez fumée; une porte donnant dans la cheminée permettait de voir un peu clair dans cette chambre. Maintenant, ces cheminées ont presque toutes disparu, et les chambres à fumer la viande, qu'on a construites depuis, ne remplacent pas les *bouarnes*.

Rien n'était gai comme ces cheminées dans lesquelles les hirondelles venaient faire leurs nids et égayer la maison de leur gazouillement. A la veillée, on s'établissait autour du large foyer pour faire les bricelets ou les échals. On se chauffait à un bon feu en faisant le fromage ou en coulant la lessive. Les garçons y courtoisaient les jeunes filles, et maint soupir a pu s'exhaler vers le ciel, sous ce canal au travers duquel on voyait les étoiles, qui paraissaient toucher la bouarna. Tout passe, la bouarna ne sera bientôt qu'un vague souvenir des temps passés...

Les garçons s'exercent à lancer des boules de neige en prenant pour but ces cheminées très élevées et à l'orifice étroit. J'en ai vu qui réussissaient fort bien et ai assisté au désastre causé par une boule de neige tombée dans la casserole pleine de lait : *Ci pervè m'a-t-e pa acoullé onna manota dedein la bouarna, que l'è vegnà tsezi dein mon lassei!*

M^{me} LOUISE ODIN.

Chauda alerte. — En jouant, une fillette avala une pièce d'or de 5 francs, que sa mère avait imprudemment laissée à sa portée. Grand émoi

des parents, doublement inquiets sur le sort de leur enfant et sur celui de leur bien.

Un médecin est appelé sur le champ. Il accourt. Il prescrit du même coup un émétique et un purgatif énergiques, à administrer sans retard à la fillette tire-lire.

Bientôt, l'enfant est en proie à d'atroces souffrances. On le serait à moins. Elle s'agite, se tord, pâlit, pleure et gémit. Anxieux, tout le monde attend, soudain, les deux médicaments agissent de concert. On est aux aguets. On recueille avec soin tout ce qui est revenu au jour. On scrute.

La fillette se calme, ses souffrances s'apaisent, ses larmes séchent, ses gémissements cessent. Elle est sauvée! O bonheur! Père et mère sont dans la jubilation.

Mais l'argent? L'or, plutôt?...

L'enfant n'a rendu que 4 fr. 50, au lieu de 5 francs. Et le solde?...

— Le solde, dit le médecin, en prenant son chapeau, eh bien, quoi, c'est *dissous!*

LE « CONTEUR » DES DAMES

Ce qu'on pensait jadis.

On parle beaucoup de la femme depuis la guerre, à propos du dévouement, de l'héroïsme, de l'endurance, de l'ingéniosité admirables dont elle fait particulièrement preuve dans le temps critique que nous vivons. Et l'on admire, à juste titre.

On ne remarque pas avec moins d'admiration l'aisance avec laquelle, obligée par les événements, la femme s'est substituée à l'homme, manquant, dans certains travaux dont celui-ci avait eu jusqu'alors le monopole.

Aussi n'est-il point étonnant que l'on soit de plus en plus enclin à confondre les rôles respectifs de l'homme et de la femme ici-bas et que l'on semble tendre de plus en plus aussi vers ce sentiment que la tradition, vieille comme le monde, selon laquelle l'homme et la femme ont sur la terre une tâche, une mission bien distinctes doit sombrer à l'égal de tous les préjugés auquel la guerre a donné le coup de grâce.

Ce n'est pas au *Conteur*, certes, de discuter question si grave, si délicate, si sujette à controverse. Il s'en gardera comme du feu. Il adviendra ce qu'il pourra des prévisions auxquelles nous faisons allusion plus haut.

L'expérience, qu'on paraît de plus en plus vouloir tenter, décidera. Si elle réussit, si elle prouve qu'en dépit de la différence de leur conformité physique et de ses conséquences, de leur mentalité et de leurs aptitudes, l'homme et la femme ont, en ce monde, même tâche, même mission, mêmes fonctions, les plus hésitants seront convertis et les plus réfractaires, réduits au silence. Si, au contraire, l'expérience va à l'encontre des lois naturelles, celles-ci, n'en doutons point, sauraient bien vite recouvrer leurs droits méconnus et remettre toutes choses au point et chacun à sa place. Attendons.

Et, en attendant, à titre de simple témoignage de l'évolution des idées — nous n'oserions guère le présenter sous une autre figure — voici un curieux extrait d'un discours du célèbre pasteur français, Adolphe Monod, sur la femme et sa mission.

Oh! rassurez-vous, Mesdames, Adolphe Monod est mort et ses discours sur la femme datent de

1852; ils ont donc plus d'un demi-siècle d'âge. C'est de l'histoire ancienne.

L'orateur s'adressait aux dames, elles-mêmes.

... La femme est, selon l'Écriture, c'est-à-dire, selon Dieu, depuis la création et plus spécialement depuis la chute, une compagne donnée à l'homme pour travailler à son bien, et surtout à son bien spirituel, dans une attitude modeste et soumise.

Ainsi nous instruit l'Écriture; la nature nous donne les mêmes leçons. La tâche réservée de Dieu à l'une et l'autre moitié de notre espèce se découvre dans leurs dispositions, se révèle dans leurs instincts. Eh bien! consultez-vous vous-mêmes, et dites pourquoi vous êtes nées, si ce n'est pas pour la mission que nous venons de vous reconnaître par la Parole de Dieu.

Votre place, avons-nous dit, est une place de dépendance et d'humilité. Sur ce point, saint Paul n'hésite pas à faire appel au sentiment inné de ses lecteurs, lorsqu'après avoir interdit à la femme de se découvrir en priant ou en prophétisant, il ajoute : « Jugez en vous-mêmes. Est-il séant qu'une femme prie Dieu sans avoir la tête couverte? La nature elle-même ne vous enseigne-t-elle pas que si l'homme porte de longs cheveux, ce lui est un déshonneur, mais que si la femme porte de longs cheveux, ce lui est un honneur, parce que la chevelure lui a été donnée pour voile? » Ces principes paraissent si incontestables à l'Apôtre qu'ils ne sauraient être niés que par un indigne esprit de chicane, qui ne mérite pas de le retenir : « Que si quelqu'un aime à disputer, nous n'avons pas une telle coutume, ni aussi les églises de Dieu. Evidemment, la chevelure nourrie ou retranchée sert ici à caractériser une différence générale et profonde entre l'homme et la femme. Que « l'homme sorte de sa demeure et se rende à son travail jusqu'au soir » ; qu'il choisisse l'activité extérieure pour sa tâche, la vie publique pour son domaine et le monde pour son théâtre ; que dis-je ? qu'il se donne en spectacle aux anges, et se mette en rapport avec l'univers entier : il ne saurait porter trop loin le nom et l'image de ce Dieu qu'il a mission de représenter, non-seulement sur la terre, mais devant toute la création. Résister au sentiment qui l'appelle au dehors pour se renfermer dans l'étroite enceinte du foyer domestique, ce serait de sa part mollesse, oubli de lui-même, infidélité à sa vocation ; il ne resterait plus qu'à mettre un fuseau dans ses mains et une quenouille à ses pieds. Mais il en est tout autrement de la femme : ce foyer, c'est son domaine ; cette vie domestique, c'est son domaine ; cette activité intérieure, c'est sa tâche ; et ces longs cheveux dont l'Apôtre se plaît à la voir enveloppée sont l'emblème de toute une existence cachée et silencieuse, au sein de laquelle s'accomplissent le plus fidèlement, le plus honorablement, les premières obligations de son sexe. « La femme, a dit Laménais, est une fleur qui ne donne son parfum qu'à l'ombre. » Se dérober, se tenir tranquille, se réserver aux siens, garder la maison, gouverner son ménage, voilà sa

modeste ambition. Si le Sage nous peint une femme « bruyante, remuante, paraissant dans les rues, et dont les pieds ne savent demeurer au logis, » vous vous rappelez à quelle femme cela s'applique.

Aussi bien, l'humble sphère que nous assignons à la femme, n'est-ce pas celle pour laquelle tout son être est prédisposé et comme taillé d'avance ? Cette conformation plus déliée, mais plus frêle, ce battement plus rapide de son cœur, cette sensibilité plus vive de ses nerfs, cette délicatesse de ses organes, et jusqu'à cette finesse de ses traits, tout fait d'elle, selon l'expression de saint Pierre, « un vaisseau plus fragile, » et la rend constitutionnellement impropre aux soins permanents et inflexibles, aux affaires de l'état, aux veilles du cabinet, à tout ce qui donne du renom dans le monde.

Les facultés de son intelligence ne l'en tiennent-elles pas également écartée ? On a demandé quelquefois si elles sont égales à celles de l'homme : elles ne sont ni égales ni inégales, elles sont autres, ayant été sagement adaptées à une autre fin. Pour l'œuvre marquée à l'homme, la femme a des facultés inférieures à celles de l'homme, ou plutôt elle n'y convient pas. Je parle ici de la règle, non des exceptions. Qu'il puisse y avoir parmi les femmes certains esprits propres aux soins réservés en principe à un autre sexe, ou qu'il puisse y avoir pour une femme ordinaire certaines situations qui l'obligent à remplir la tâche de l'homme, l'homme y faisant défaut, je l'accorde sans peine, pourvu que ces exceptions soient clairement indiquées de Dieu, ou commandées par l'intérêt de l'humanité. Après tout, dans la mission de la femme, l'humilité n'est que le moyen, la charité est le but, auquel il faut tout subordonner ; et pourquoi Dieu, qui a fait des exceptions de cette nature dans l'histoire sacrée, n'en ferait-il pas également dans l'histoire générale ? Quoi qu'il en soit, j'abandonne les exceptions à Dieu et à la conscience individuelle ; et jaloux de ne point porter dans cette claire de questions irritantes, personnelles ou seulement douteuses, je ne m'occupe ici que de la règle. Or, dans la règle, ce coup d'œil étendu de la politique et de la science qui embrasse le monde, ce vol hardi de la métaphysique et de la haute poésie qui en franchit les limites pour s'aventurer dans le vide de la pensée et de l'imagination, ce n'est pas l'affaire de la femme. Le langage même, surtout le nôtre, en fait foi (ne sacrifions pas cette remarque utile à la crainte de provoquer un léger sourire), le langage, cette simple philosophie du peuple, souvent plus profonde que celle de l'école, ce tamis de la raison commune, qui, de tant de locutions hasardées par l'esprit individuel, ne laisse passer que celles qui répondent au bon sens de tous. Il ne permet pas à la femme de *faire parler d'elle*. Il ne lui applique le mot homme accompagné d'une terminaison féminine, que comme expression de ridicule ou de blâme. Les épithètes prises de la vie publique honorent l'homme, mais flétrissent la femme à des degrés divers. Pour n'en citer que des exemples que la délicatesse de cette chaire autorise, essayez de dire une *femme savante*, une *grande femme*, une *femme d'affaires*, une *femme d'état* — autant parler d'un *homme de ménage* !

Mais, au contraire, lorsqu'il s'agit de ce cercle resserré — resserré pour l'étendue, mais vaste pour l'influence — où nous exhortons la femme, avec l'Écriture, à borner son action, elle a des facultés supérieures à celles de l'homme, ou plutôt elle y convient seule. C'est là qu'elle prend sa revanche, qu'elle se montre maîtresse du terrain, et qu'elle déploie ces ressources secrètes que j'appellerais admirables, si ce n'était un sentiment plus tendre qu'elles m'inspirent et pour elle et pour Dieu qui l'en a douée : ce coup d'œil pratique, qu'on dirait d'autant plus sûr qu'il est plus rapide, cette vue qui semble

avoir voulu être plus gourte pour être plus nette ; cet art de pénétrer dans les cœurs, par je ne sais quels chemins subtils qui nous sont inconnus ou impraticables ; cette toute-présence d'esprit et de corps sur tous les points et dans tous les temps ; cette vigilance exacte autant qu'inaperçue, ces ressorts nombreux et compliqués de l'administration domestique toujours sous la main ; cet accès toujours ouvert à tous les appels, et cette audience perpétuelle donnée à tout le monde ; cette liberté d'action et de pensée au sein des peines amères et des embarras accumulés ; cette élasticité, dirai-je ? ou cette faiblesse infatigable ; cette exquise délicatesse dans les sentiments ; ce tact si exercé, s'il n'était instinctif ; cette fidélité de perfection dans les petites choses ; cette adroite industrie à faire ce qu'elle veut de ses doigts ; cette bonne grâce à remuer un malade, à relever un esprit abattu, à réveiller une conscience endormie, à rouvrir un cœur longtemps fermé ; et tout ce qui fait enfin qu'il y a tant de choses que nous ne savons discerner ou accomplir sans emprunter ses mains ou ses yeux...

ADOLPHE MONOD.

La mort et le médecin. — Un médecin qui faisait des cures merveilleuses et dont la juste notoriété s'étendait au loin, fut, un matin, trouvé mort dans son lit. Il avait succombé à un anévrisme.

Sa vieille servante, désolée, disait, en sanglotant, à un intime du défunt, qui était accouru à la nouvelle du décès :

— Voyez-vous, monsieur, la mort avait si peur de Monsieur le Docteur, qu'elle n'a pas trouvé d'autre moyen de s'en emparer que de le prendre endormi.

AUTRE ÉCHO D'OUTRE-JURA

Nous avons, il y a deux semaines, publié une pièce de vers intitulée : « A la française », qu'avait bien voulu nous adresser un fidèle ami de notre pays et du *Conteur*, M. Charles Bouchu, à Bois-Colombes (Seine, France).

En voici une encore, du même auteur, et qu'il a l'amabilité de nous envoyer aussi. C'est un hommage à ce lac qui nous est si cher, au Léman.

Souvenir du Léman.

O Léman, grand lac pacifique,
J'aime tes flots diamantés
Dans lesquels, spectacle magique,
Se mirent d'aimables cités.

Tes flots que la barque légère
Affronte avec sérénité,
Que la mouette passagère
Effleure d'un vol argenté.

J'aime, aux entours de ton rivage,
Les riantes sites, les hameaux
Épanouis dans le feuillage,
Les castels aux flancs des coteaux,

Et les vergers, les pâturages,
Vignes, blés aux tendres couleurs
S'étalant d'étage en étage :
Brillant tapis semé de fleurs !

J'aime enfin les bois séculaires
Formant parure à ton croissant,
Les cascates tributaires
De ton pur cristal, ô Léman,

Et ces hauteurs, ces blanches cimes
Qui se dressent avec fierté :
Le vert Jura, l'Alpe sublime
Auréolant ta majesté !

Beau lac, Byron et Lamartine
T'ont glorifié tour à tour ;
Accordant leur lyre divine
Ils ont chanté ton frais séjour.

Poètes choyés par la Muse,
Dont l'ombre plane sur ces monts,
Grâce pour ma rime confuse
Qui vient de rappeler vos noms.

Après vos musiques célestes
J'ose, de mon humble pipeau,
Tirer quelques notes modestes...
Chênes, épargnez l'arbrisseau !

CHARLES BOUCHU.

COCASSET ET LOU TÊTU

On pirate, c'est on gaillâ que n'est pas millionnaire, mâ que va à la tzasse, à la pêche... quand l'est défeindu ; ye prein quand mimou on permis, po ne pas être pra quand la tsasse lé aoverta ; l'a les coûtés ein lon et ne cratché pas dein lou verrou, ye ne trace apri lei gendarmes, mâ lei gendarmes lei corsan apri. Eh bin ! Cocasset étai on pirate, mâ on brav' hommou quand mimou.

On dzo que prenia dei treités ao lacet, ye vai on cô qué se fot à l'iguïé, adan ne fâ ni ion ni dou, sé tzampé tot vêtu dein lou rio, qu'étai ma fè prévond, et rameinné avoué bin de la peinna lou lulu que volliavé bi et bin sé néyi, ma stisse ne l'einteindé pas dinche et lai de :

— Baugrou de tabornio, dé qué vo meclia vo ?

— Ye cru qué vo zira tsâ dein l'iguïé, que lei de Cocasset et vo zè repêdze.

— Se te me plliet dé mè néyi, cein né vo vouaité pas.

Tot mou, lou pourrou diablou n'avai pas tzandzi d'idée, va on bocon pllie liein et sé tzampé, on segon cou, dein lo riô.

Cocasset, que lou guegnivé de liein, lei chaoté assebin apri lou retiré frou coumein lou premi iadzo.

— Coumein l'einteindé vo, que l'ai fe l'einteté, ne m'ai vo pas d'abô pou contrareyi ?

— E bin, tant que sari quie, vo ne vo néyeri pas pé devant mè, yé bi être on pirate !

Adan l'autrou sé fot ein colère et fot onna dédzelaie ao pourrou Cocasset et lou laissé à maiti éterti, pu ye va on gran bet plie liein io lei on tzâno, prein onna cordetta dé pain de surcrou dein sa fatta, grapellie chu l'abrou, met la corda à étrangliat-zat, la passé à son cou, se lessé tzezi tot balameint et lei resta pendu, bamboleint et ganguelliein.

Cocasset avai bein vu son lulu que se breinnavé ao bet de sa corda, mâ lei coups dé poings dao malcommodou lei avan rémoa l'einvia dé lei grava dé sé débarrassi.

— Dao diablou se tè dépeindou, se chondze Cocasset, tî sera dein lou casse dé mé fini ; bon voyadzou !

Dou gendarmes que l'iran en patrouille perquie, l'avan vu lou peindu et sé dépatziran d'arrevâ.

En veiant Cocasset, lei dian : qu'atteindé vo po rongni la corda ?

Vouète quie : ié dza chailla iadzo ci individu dao rio, io volliavé sé néyi, on abrou n'est pas fé po se peindré ; ié cru que s'étai accrotzi lé d'amon po sé chetzi.

MÉRINE.

KYRIELLES

II

Voici la seconde communication que nous avons reçue, concernant les kyrielles et à laquelle nous faisons allusion samedi dernier. Nous en avons reçu une troisième. Ce sera pour samedi prochain.

Uni, unelle
Baribon, baribelle
Cani, canelle
Trouc !

Empro, giro
Carin, caro
Du pied, du jonc
Coqli bourgeon
Tin-tin, villemîn
Tin-tin, clou mou.

Les deux derniers vers se chantent.

Ententors
Capnel nord
Isabelle, poupenelle
Pi, pi, pi, pi, poum.